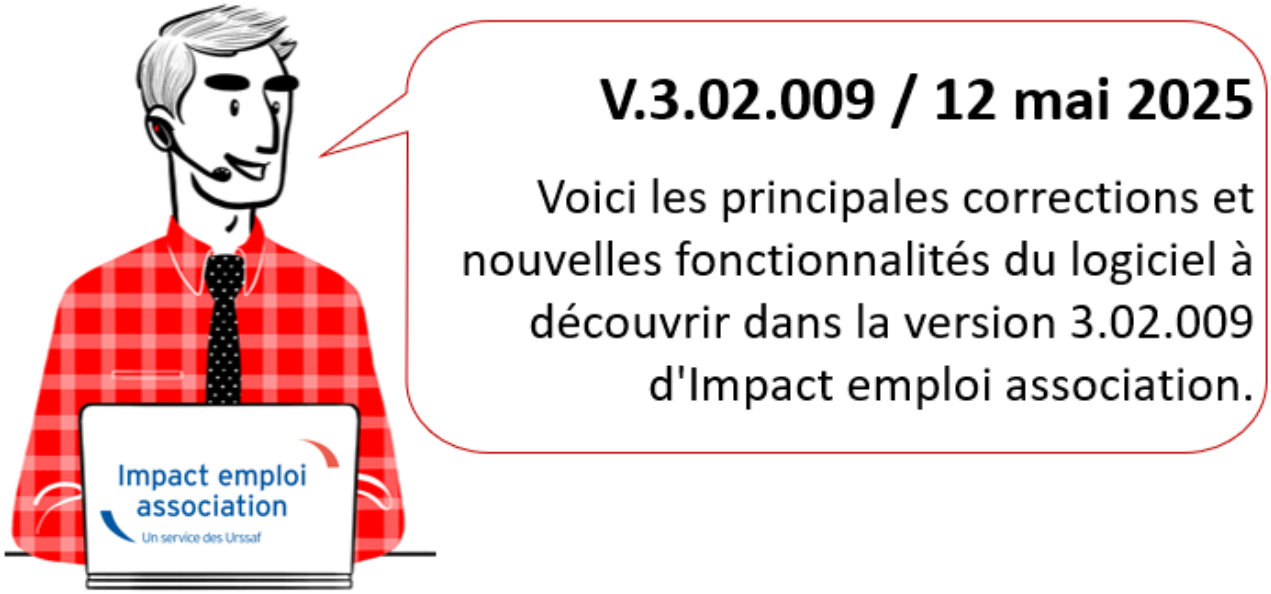
Lisez-moi V3.02.009 – 12 mai 2025



Sommaire :

- Informations importantes
- Paramétrage
- Bulletin de salaire
- Rappels
- Fiches à la une

*Les informations contenues dans cette publication sont valables au moment de sa parution. Elles sont susceptibles d'évoluer en fonction de la législation. Nous vous conseillons de suivre régulièrement la rubrique du Flash-Infos. Si vous n'êtes toujours pas inscrits sur le site des tiers de confiance, remplissez le formulaire d'inscription en cliquant sur « **Inscription** » de la page d'accueil.*



▶ Téléchargement de la mise à jour

Merci de **fermer ou réduire toutes les fenêtres ouvertes sur votre poste de travail** *(fenêtre de messagerie, document PDF…)* **durant le téléchargement de la mise à jour et de son installation** car certains messages d'installation apparaissent sous ces fenêtres et ne seront donc pas visibles.



Installation multiposte : il convient de **fermer le logiciel sur tous les postes** avant de télécharger et d'installer la mise à jour poste après poste.

Si vous n'arrivez pas à installer automatiquement la mise à jour, suivez ce lien permettant de télécharger la version à partir de votre navigateur internet.

RETOUR SOMMAIRE



▶ Taux AT

Les taux AT ont été mis à jour pour une application au 1er mai 2025.

▶ Taux de cotisation PP chômage

La cotisation a été mise à jour :

-4.00 % pour le régime général

-9 % pour le régime des intermittents du spectacle

▶ PLFSS 2025 – Modification taux réduits

La diminution des points de sortie des réductions de taux de cotisations patronales d'assurance maladie et d'allocations familiales ont été actualisés

pour prise d’effet au 1er janvier 2025:

2.25 SMIC anuel pour l’assurance maladie

3.3 SMIC annuel pour la cotisation allocations familiales.

▶ Réduction générale

Le paramètre T a té mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutialisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 22025)

▶ L’exonération applicable LODEOM

Le paramètre T a té mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutialisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)

▶ L’exonération applicable Aide à domicile

Le paramètre T a té mis à jour en tenant compte de la baisse de la cotisation assurance chômage (4.00 % au 1er mai 2025) et de la hausse du taux mutialisé Accident du travail (0.50 % au 1er mai 2025)

RETOUR SOMMAIRE



▶ Onglet régularisation

Une modificiation est en cours de développement pour la régularisation des cotisations AT.
Pendant le temps des développements, l’onglet AT dans « Autres cotisations » n’est pas accessible.

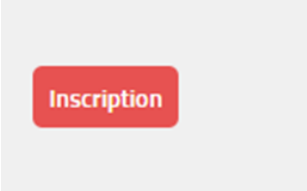
RETOUR SOMMAIRE

RAPPELS

▶ Accès à la documentation

Pour accéder à la documentation du site impact emploi, vous devez avoir créé un compte.

Si ce n'est pas déjà fait, remplissez le formulaire d'inscription sur la page d'accueil du site Impact emploi.



▶ Outil de contrôle DSN-Val – Nouvelle version à installer

Afin d'être en **conformité avec la norme DSN 2025,** une **nouvelle version de votre outil de contrôle DSN-Val** est **disponible** sur votre poste de travail.

La dernière version de DSN-Val est la **2025.1.0.10 :**



Attention ! Pensez à mettre à jour régulièrement l'outil de contrôle via le bouton orange de la barre d'outils.

Si besoin, retrouvez **ICI** la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si besoin, retrouvez **ICI** la procédure d'installation et d'utilisation de votre outil de contrôle DSN

Si vous ne parvenez pas à mettre jour l'outil DSN Val, déposez une DSN test

sur net-entreprise puis analysez le compte-rendu.

Information : L'assistance Impact-emploi n'est pas compétente pour résoudre vos problèmes techniques de l'Outil DSN Val, référez-vous à l'assistance sur Net-Entreprise, au besoin .

▶ Rappel : Comment joindre l'assistance ?

Pour toute demande d'assistance, **privilégiez l'adresse mail : impact-emploi-association@urssaf.fr**.

Pour une meilleure prise en charge de vos demandes, **merci d'indiquer un objet** ainsi que vos **coordonnées téléphoniques** dans le corps du message.

Merci de ne pas réitérer l'envoi d'un même message afin d'éviter les doublons et la surcharge de la boîte de réception.

Merci de ne pas coupler l'envoi du mail par un appel téléphonique.

L'équipe Impact emploi vous remercie !

Nouveau : si un conseiller avait besoin de vous joindre, le n° qui s'affiche a changé, il s'agit du **0806 801 525**

RETOUR SOMMAIRE

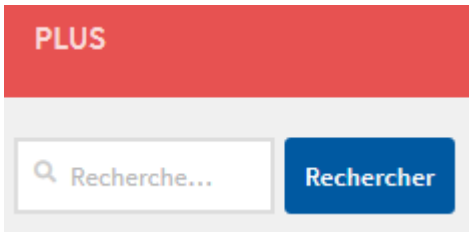


FICHES A LA UNE !

Retrouvez dans cette rubrique **les fiches pratiques à la une suivant l'actualité paie**, ainsi que les **nouvelles fiches mises à votre disposition** :

- Changement de SIRET
- Procédure d'installation de l'outil DSN-Val
- Intégration automatique des CRM PAS
- Sauvegarde de base de données – Anomalies

Pour accéder à l’ensemble des fiches pratiques du logiciel, c’est ICI !
N’hésitez pas à vous servir de l’outil recherche par mots clés pour trouver une fiche spécifique :



RETOUR SOMMAIRE